

Pourquoi l'âge compte

Le cerveau se restructure. À l'adolescence et chez les jeunes adultes, de nouvelles connexions se forment, les inutilisées disparaissent. Le lobe frontal, siège de la planification et du contrôle de soi, mûrit en dernier. Selon le ministère de la Santé, le cerveau reste particulièrement vulnérable jusqu'à environ 25 ans. Or c'est là qu'on consomme le plus : chez les 18 à 25 ans, près d'un homme sur trois a consommé dans l'année, un peu moins d'une femme sur cinq. Chez les 12 à 17 ans, la consommation recule légèrement depuis 2019.

Ce que signifie commencer tôt.

- Dépendance : un début précoce, surtout avant 16 ans, est un facteur de risque bien établi.
- Scolarité : commencer avant 15 ans et consommer souvent va de pair avec plus d'abandons scolaires en moyenne. Rôle du cannabis non établi.
- Santé mentale : consommer à l'adolescence est lié à plus de dépressions et de pensées suicidaires à l'âge adulte. Cause là aussi non tranchée.

Ce que dit la loi. Avant 18 ans, posséder, cultiver et se procurer du cannabis est interdit (§ 2 KCanG). Pas de consommation en présence immédiate de mineurs, ni à portée de vue d'écoles, d'aires de jeux, d'établissements pour enfants et adolescents et d'installations sportives (§ 5). Pour les 18 à 20 ans, la remise par les associations de culture est limitée à 30 grammes par mois à 10 % de THC maximum (§ 19 Abs. 3). Qui a plus de 21 ans et donne du cannabis à des mineurs encourt en général trois mois à cinq ans de prison (§ 34). Mineurs trouvés avec du cannabis : la police informe les parents, si besoin le Jugendamt (aide à l'enfance), pour une intervention précoce (§ 7). Chez soi, il doit être rangé en sécurité (§ 10).

À retenir

- Plus on commence tard, mieux c'est.
- Parents : inutile d'attendre la police. À Dortmund, Feedback, service jeunesse de la DROBS, propose intervention précoce et conseil aux parents : volontaire, gratuit, confidentiel.

Sources : Ministère de la Santé, FAQ loi sur le cannabis ; BIÖG (2025), affinité des jeunes pour les drogues en Allemagne 2025, cannabis ; loi sur le cannabis (KCanG).

En détail : csc.do/fr/prevention/connaissances/pourquoi-l-age-compte/ · Cannabis Social Club Dortmund e.V. · État : 28 septembre 2026 · Diffusion autorisée sans modification (CC BY-ND 4.0)



Module complet